



Organisation
internationale
du Travail



► **Guide de bonnes pratiques
en matière de lutte contre
les changements climatiques
dans le Département du
Noun - Cameroun**





Organisation
internationale
du Travail



► **Guide de bonnes pratiques
en matière de lutte contre
les changements climatiques
dans le Département du
Noun - Cameroun**



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cet ouvrage est soumis à une licence Creative Commons Attribution 4.0 International. Les conditions applicables à cette licence sont présentées à l'adresse suivante: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>. L'utilisateur est autorisé à réutiliser et à partager (copier et redistribuer) l'ouvrage original ou à l'adapter (le remanier, le transformer ou s'en servir pour créer un nouveau produit) conformément aux termes de ladite licence. L'utilisateur doit clairement indiquer que l'OIT est la source de l'ouvrage et faire état de toute modification apportée au contenu original. L'utilisation de l'emblème, du nom et du logo de l'OIT n'est pas autorisée dans le cadre de traductions, d'adaptations ou d'autres œuvres dérivées.

Citation – L'utilisateur doit faire état de toute modification apportée à cet ouvrage. L'ouvrage doit être cité comme suit : Organisation Internationale du Travail, Guide de bonnes pratiques en matière de lutte contre les changements climatiques dans le département du Noun-Cameroun, Yaoundé, 2024.

Traductions – Si cet ouvrage fait l'objet d'une traduction, celle-ci doit comporter, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante : Ceci est une traduction d'un ouvrage de l'Organisation internationale du Travail (OIT) protégé par le droit d'auteur. Cette traduction n'a pas été élaborée, révisée ou approuvée par l'OIT et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. L'OIT décline toute responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude de cette traduction, qui n'engage que la responsabilité de son ou ses auteurs.

Adaptations – Si cet ouvrage fait l'objet d'une adaptation, celle-ci doit comporter, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante : Ceci est une adaptation d'un ouvrage de l'Organisation internationale du Travail (OIT) protégé par le droit d'auteur. Cette adaptation n'a pas été élaborée, révisée ou approuvée par l'OIT et ne doit pas être considérée comme une adaptation officielle de cette dernière. L'OIT décline toute responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude de cette adaptation, qui n'engage que la responsabilité de son ou ses auteurs.

Œuvres de tiers – La licence Creative Commons ne s'applique pas aux œuvres incluses dans cette publication qui ne relèvent pas du droit d'auteur de l'OIT. Lorsqu'une œuvre est attribuée à un tiers, l'utilisateur de l'œuvre est seul responsable d'obtenir les autorisations nécessaires auprès du détenteur des droits et sera tenu pour seul responsable en cas de violation alléguée.

Tout différend auquel la présente licence pourra donner lieu et qui ne pourra pas être résolu à l'amiable sera soumis à l'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue en tant que règlement définitif du différend.

Toute question concernant les droits et licences doit être envoyée à l'unité des Publications de l'OIT (Droits et licences) à l'adresse rights@ilo.org. Des informations concernant les publications et les produits numériques de l'OIT peuvent être consultées à cette adresse: www.ilo.org/publns.

ISBN 9789220404669 (imprimé)

9789220404676 (pdf Web)

Les désignations utilisées dans les publications et bases de données de l'OIT, qui sont conformes à la pratique de l'Organisation des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tout pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.

Les opinions et vues exprimées dans la présente publication sont propres à son ou ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions, les vues ou la politique de l'OIT.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

► Table des matières

Sigles et abréviations	4
Préface	5
Mot du Directeur de l'ETD/BP Yaoundé	6
Introduction	7
Chapitre 1 : Les manifestations des changements climatiques dans le Noun	8
1. Cadre réglementaire et légal encadrant les changements climatiques	9
a. Textes à portée internationale	9
b. Textes à portée nationale	9
2. Présentation sommaire du Noun	10
3. Causes et manifestations des changements climatiques dans le Noun	11
Chapitre 2 : Les principaux aléas environnementaux et leurs conséquences dans le Noun	12
1. Aléas et risques climatiques dans le Noun	12
2. Les principaux impacts des aléas climatiques dans le Noun	13
Chapitre 3 : Les bonnes pratiques à promouvoir	17
1. Mesures endogènes à promouvoir dans le Noun	17
2. Mesures exogènes à promouvoir dans le Noun	19
Conclusion : Quelques messages clés pour une gestion saine de l'environnement	20
Références bibliographiques	25
Lexique des termes utilisés	25
Equipe de rédaction	26

► Préface

L'idée d'élaborer et de diffuser un guide sur la sensibilisation des populations du Noun en matière de protection de l'environnement est à notre sens une contribution utile à la lutte contre les changements climatiques. Que ce soit au sein du système gouvernemental ou dans la chefferie traditionnelle au Cameroun, cette question a longtemps nécessité une prise de conscience à travers des risques écologiques vécus avec des effets qui nous interpellent à l'action.

Que d'initiatives ces trois dernières décennies !!! En effet, à travers des slogans, l'engouement environnementaliste s'est enraciné au fil des générations dans toutes les communautés : « Révolution verte », « Grande muraille verte », « Ceinture verte » ... Ce qui illustre que les sociétés africaines ont toujours eu une conscience claire de la fragilité de l'environnement, physique et/ou immatériel selon les contextes. Pour cela, on arrive toujours à collecter des savoirs locaux et traditionnels qui peuvent nous permettre de renforcer notre résilience face aux déséquilibres environnementaux.

Le présent Guide rassemble, dans un document unique, l'essentiel de bonnes pratiques relatives aux thématiques environnementales contenues dans « la Vision Royale » proposée par le Sultan-Roi, vision qui cherche à favoriser la prise en compte par les populations des considérations environnementales dans toutes les activités humaines développées dans le département du Noun.

Ainsi conçu, ce Guide de bonnes pratiques s'intègre dans la réponse aux orientations gouvernementales relatives à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur public à travers une présence auprès des populations locales dans le cadre du processus de décentralisation en cours de mis en œuvre.

C'est le lieu de saluer le document de stratégie : « Royaume Bamoun à l'horizon 2050 dans un Cameroun émergent : bien-être et cohésion sociale, 2022 » dans lequel la maîtrise des changements climatiques est un centre d'intérêt pertinent. Comment exploiter les ressources naturelles dans un processus de développement durable en mettant au-devant, des stratégies collectives de conservation, de sauvegarde et même de restauration de l'environnement ? Quelles attitudes et aptitudes favoriseraient plus de (re) connaissance et de rapprochement vis-à-vis de notre patrimoine naturel endogène, afin que celui-ci nous serve au lieu de nous aliéner ? Ce guide nous apporte quelques réponses à ces questionnements.

Pour cette contribution pertinente, nous apprécions la synergie d'actions collaboratives entre l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Royaume Bamoun qui a bénéficié de l'accompagnement technique du Ministère en charge des questions environnementales, pour les parcours d'informations individuelles et les contenus d'apprentissages communautaires que ce guide réussit à structurer et mettre à disposition. Ceci est en adéquation avec les Objectifs de développement durable (ODD) N°8 portant sur la promotion de la croissance économique et le travail décent en lien avec la cible 8.9 sur le tourisme durable, et ODD N°13 relatifs à la lutte contre les changements climatiques en lien avec les cibles 13b sur le renforcement des capacités pour faire face aux changements climatiques.

Nous tenons à exprimer notre gratitude au Bureau International du Travail dont le concours à la fois technique et financier a été déterminant pour la réalisation du présent Guide.

Puisse ce produit à la fois pédagogique et professionnel, augmenter les compétences nécessaires, savoir-être et savoir-faire des populations, des autorités traditionnelles et religieuses ainsi que des jeunes en priorité pour l'avenir du Cameroun.

HELE Pierre

Ministre de l'Environnement, de la Protection de la
Nature et du Développement Durable



S.M Mouhammad-Nabil MFORIFOUM

MBOMBO NJOYA

Sultan-Roi des Bamoun

M. Njoya
S.M. Mouhammad-Nabil Mforifoum
MBombo Njoya
Sultan, Roi des Bamoun

► Mot du Directeur de l'ETD/BP Yaoundé

Les changements climatiques sont de plus en plus perceptibles dans les régions jadis considérées comme poumons de la planète. Plusieurs catastrophes naturelles récentes au Cameroun trouvent leurs explications dans la déforestation sauvage, les terrassements anarchiques, l'érosion, la pollution industrielle, etc. Ces catastrophes, plus que jamais, viennent rappeler l'urgence d'accélérer l'opérationnalisation des politiques nationales de lutte contre les changements climatiques et la prise en compte de la protection de l'environnement pour préserver les générations actuelles et futures de cette sérieuse menace à la vie, en assurant dans cette démarche, la durabilité des activités productives, des emplois et des revenus des ménages.

C'est donc à juste titre que l'OIT, conformément à son mandat sur la justice sociale, fait de l'exploration des opportunités de création et de préservation d'emplois décents pour toutes et tous, autour de la sauvegarde de l'environnement, une priorité de son agenda. Ce qui justifie sa collaboration avec le Sultanat pour la mise en œuvre de la Vision du Royaume Bamoun portant sur la promotion d'une économie durable basée sur la valorisation des ressources locales. Cette collaboration porte entre autres sur (i) la restauration de la forêt de Maka, dans la commune de Foumbot, à travers le reboisement d'une parcelle de 6 hectares, (ii) la formation et la documentation des leaders religieux et chefs traditionnels sur la maîtrise des changements climatiques, (iii) le renforcement des capacités des responsables du Palais et des Organisations communautaires du Royaume sur la promotion des TIC et le suivi de l'innovation technologique dans les domaines agropastoral et artisanal.

Le présent guide, outil de sensibilisation pour rappeler aux populations qu'il est possible d'exploiter les ressources naturelles, tout en sauvegardant l'environnement pour notre propre bien-être et pour l'avenir de nos enfants, est la preuve vivante que nos communautés peuvent développer des outils verts pour protéger et préserver leurs écosystèmes. Le présent guide participe des appuis que l'OIT apporte à l'initiative conjointe des Nations-Unies et Sultanat Bamoun. C'est le lieu pour moi de féliciter la collaboration agissante entre le Sultanat Bamoun, le MINEPDED et l'OIT.

Puisse ce guide servir au quotidien à la population de ce département et pourquoi pas à d'autres communautés partout ailleurs au Cameroun.

Bonne lecture.



Ali MADAI BOUKAR

Directeur a.i. ETD/BP Yaoundé



► Sigles et abréviations

CC	Changements Climatiques
CDN	Contribution Déterminée au Niveau National
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupeement Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
OIT	Organisation International du Travail
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques

► Introduction

Les changements climatiques sont désormais un enjeu incontournable du développement au regard des menaces qu'ils exercent sur la durabilité des investissements et la pérennité de l'espèce humaine (PNUE, 2008, CDN, 2021). Cette menace se manifeste par l'augmentation de la fréquence des sécheresses, l'absence ou l'augmentation des précipitations générant à leur tour le manque d'eau, la baisse de la productivité animale et végétale, la destruction des habitats, la dégradation des sols, l'augmentation du taux de morbidité des animaux et les pertes en vies humaines.

L'Etat du Cameroun, comme les autres pays du monde, est pleinement conscient de l'impact de ce phénomène sur la vie de ses populations tant au niveau local que national. Des actions sont prises et conduites à tous les niveaux de la société pour veiller à préserver les patrimoines social, humain, environnemental et économique. C'est dans cette optique que l'Organisation International du Travail, le MINEPDED et le Sultanat Bamoun ont choisi d'unir leurs efforts pour non seulement améliorer la compréhension des populations du Noun en matière de changements climatiques, mais aussi de mettre à leur disposition un guide pratique qui leur permettra d'assimiler les concepts liés aux changements climatiques et de mieux mettre en pratique les mesures d'adaptation et de mitigation qui y sont consignées.

Le présent guide, reparté en trois chapitres, va rendre compte des manifestations et des causes des changements climatiques dans le département du Noun (chapitre 1). Ensuite, il présentera les aléas, les risques environnementaux et leurs conséquences dans le Noun (chapitre 2). Enfin, il proposera les différentes mesures à mettre en œuvre pour préserver l'environnement dans ce département (Chapitre 3).





Chapitre 1

Les manifestations des changements climatiques dans le Noun

Les changements climatiques se manifestent par les modifications du climat marquées par une augmentation générale de la température moyenne du globe terrestre. Cette augmentation est la conséquence de la concentration importante de gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui perturbe la régulation naturelle des échanges d'énergie entre la terre et l'atmosphère.

Ce sont « **des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables** », d'après la définition de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Les gaz à effet de serre émis par les activités anthropiques ont des origines différentes suivant la source des émissions ; nous pouvons citer : les activités industrielles, la forte exploitation des énergies fossiles, les activités de transport, l'agriculture, la déforestation, l'élevage...

Le Cameroun s'est engagé dans la mouvance de la communauté internationale à mettre en œuvre des actions pour lutter contre les changements climatiques à travers la ratification de certaines conventions et la signature de textes réglementaires et juridiques qui devraient encadrer l'activité socio-économique du Cameroun en vue de limiter la vulnérabilité de l'environnement.

1. Cadre réglementaire et légal encadrant les changements climatiques

Au Cameroun, le Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) a la charge de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'environnement. Cette politique s'inscrit en droite ligne avec plusieurs textes dont des conventions, des protocoles, des lois, des décrets, des arrêtés. Nous pouvons citer à cet effet :

a. Textes à portée internationale

- ▶ Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles ratifiée le 29 septembre 1978, entrée en vigueur le 29 octobre 1978 ;
- ▶ Convention d'Abidjan relative la coopération en matière de protection du milieu marin et des zones côtières de façade atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud, ratifiée en 1983 ;
- ▶ Convention de Vienne en 1987 sur la protection de la couche d'ozone, adhésion le 30 août 1989 ;
- ▶ Convention de Rio 1992 sur la diversité biologique, ratifiée le 19 octobre 1994 ;
- ▶ Convention de Rio 1992 sur les changements climatiques, ratifiée le 19 octobre 1994 ;
- ▶ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ratifiée en 1992 ;
- ▶ Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ratifiée le 29 mai 1997 ;

- ▶ Convention de Kyoto signée en 1997, adhésion le 23 juillet 2002 ;
- ▶ Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone notamment sur le contrôle du Chlorofluoro carbone (CFC), ratifié le 17 mai 2004 ;
- ▶ Accord de Paris sur les Changements Climatiques, ratifiée le 12 juillet en 2016.

b. Textes à portée nationale

- ▶ Loi N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- ▶ Décret N° 98/031 du 9 mars 1998 portant organisation des plans d'urgence et des secours en cas de catastrophe ou de risque majeur ;
- ▶ Décret N° 2012/431 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- ▶ Décret N° 2011/2584/PM du 23 août 2011 fixant les modalités de protection des sols et du sous-sol ;
- ▶ Décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social ;
- ▶ Arrêté N°00001/MINEPDED du 08 février 2016 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une évaluation environnementale stratégique ou à une étude d'impact environnemental et social.

Pour plus d'informations, visitez le site web du MINEPDED : <https://minepded.gov.cm/fr/le-ministere/textes-juridiques/>



2. Présentation sommaire du Noun

Créé en 1960, Le département du Noun est l'un des huit (08) départements de la Région de l'Ouest-Cameroun. Il couvre plus de la moitié de cette région (52%), avec une superficie de 7687 km². Il est situé entre les 10° 27' et 11° 20' de longitude Est et les 4° 55' et 6° 15' de latitude Nord.

Ce département, dont le Chef-lieu est Foumban, compte neuf (09) arrondissements : Foumban, Foubot, Magba, Massangam, Malantouen, Koutaba, Kouoptamo, Bangourain et Njimom.

Le Noun est géographiquement intégré à la zone des Hauts plateaux où règne le climat tropical humide de type Camerounien, caractérisé par deux saisons dont : une longue saison des pluies, qui va de Mars à octobre, et une courte saison sèche (4 mois), qui va de novembre à février.

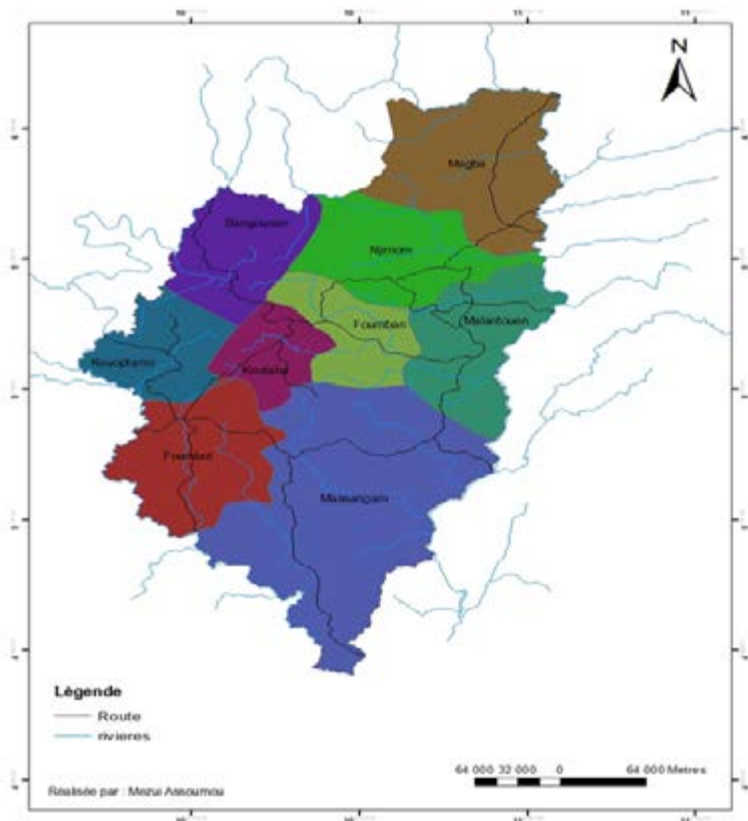
La température moyenne annuelle est de 27,5°C avec une amplitude thermique de 2,5°C.

Le relief du Noun est dans l'ensemble assez accidenté, avec par endroits des pentes relativement fortes. Son réseau hydrographique est assez dense avec des grands cours d'eau tels que le Noun à l'Ouest, la Mapé et le Mvi au Nord.

La population du Noun est estimée à 600 000 habitants, avec une proportion de 54% de femmes, pour une densité de 56 habitants/km². Elle est composée d'une diversité ethnique vivant de manière harmonieuse.

Sur le plan traditionnel, ce territoire est organisé en une mosaïque de chefferies traditionnelles, dont une de premier degré, portée par le Sultanat Bamoun, 17 chefferies de deuxième degré dont les territoires constituent les groupements et 166 chefferies de troisième degré.

Sur le plan économique, la population du Noun pratique l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'exploitation des carrières, la foresterie, la pêche...



3. Causes et manifestations des changements climatiques dans le Noun

Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) présente le département du Noun comme une zone vulnérable aux risques climatiques marqués par les épizooties, les épidémies de choléra, les sécheresses, la pollution chimique des sols, des eaux et de l'air, les inondations et les mouvements de terrain.

De manière plus pratique, les causes suivantes sont à l'origine des changements climatiques dans le Noun :

- ▶ La production de l'énergie pour le besoin des ménages ;
- ▶ L'exploitation des forêts pour des besoins de commercialisation, d'agriculture ou d'élevage ;
- ▶ Les pratiques agricoles et d'élevage à travers le défrichage des terres, l'utilisation des pesticides, des engrais et autres produits phytosanitaires ;
- ▶ L'exploitation des carrières qui impacte la qualité des sols, de l'eau et de l'air ;
- ▶ Les fortes précipitations...

Le tableau ci-dessous présente les principales causes des changements climatiques dans le Noun :

Manifestation des CC	Causes
Inondations	Naturelles : Fortes précipitations, nature du relief (plaine, vallée, bas-fonds). Anthropiques : Mauvaise gestion des déchets, urbanisation anarchique, planification urbaine insuffisante, mauvaise conception des infrastructures (sous-dimensionnement des systèmes de drainage).
Sécheresse	Naturelles : Élévation des températures, pluviométrie insuffisante, exaspération des événements extrêmes (précipitations abondantes, sécheresse, chaleurs ...). Anthropiques : Déforestation, artificialisation des sols, surexploitation des ressources en eau.
Erosion	Naturelles : Élévation des températures, pluies torrentielles. Anthropiques : Exploitation forestière et minière, gestion inappropriée des sols.
Vent violent	Naturelles : Élévation des températures, fortes précipitations, vitesse du vent. Anthropiques : Exploitation forestière
Déforestation	Naturelles : pathologies végétales pouvant affecter les arbres, développement incontrôlés des parasites, dégradation de la biodiversité Anthropiques : Incendies de forêt, agriculture, industrialisation, construction des infrastructures, activités minières, urbanisation, exploitation forestière.
Glissement de terrain	Naturelles : Nature du sol, fortes précipitations, infiltration des eaux, sécheresse, érosion, activité sismique. Anthropiques : Déforestation, l'irrigation, l'urbanisation anarchique, construction d'infrastructures ou de bâtiments en haut ou en bas des pentes.
Mouvement de terrain	Naturelles : Nature du sol, fortes précipitations, activité sismique. Anthropiques : Déforestation, terrassement, vibration suite à l'exploitation des matériaux ou de nappes aquifères.
Écroulement de terrain	Naturelles : Fortes précipitations, inondations, sécheresse, intempéries. Anthropiques : Vibration, surcharge, excavation des terres.
Pollution Chimique	Anthropiques : Industrie, exploitation minière, déforestation, utilisation excessive pesticides dans l'agriculture.
Pathologies animales	Naturelle : Fortes précipitations ou sécheresse entraînant l'occurrence des parasites.
Ensablement	Naturelles : Élévation des températures, vents violents, émanation des poussières. Anthropique : Exploitation des carrières (sable et gravier).



Chapitre 2

Les principaux aléas environnementaux et leurs conséquences dans le Noun

L'aléa est un phénomène porteur de danger ; il peut être une substance, une activité humaine ou une condition pouvant causer des pertes en vies humaines, des blessures ou autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes des moyens de subsistance et de services, des perturbations socio-économiques ou des dommages à l'environnement. Associé à un constat de vulnérabilité d'un milieu ou d'un écosystème, la probabilité d'occurrence d'un aléa devient un risque.

1. Aléas et risques climatiques dans le Noun

Les risques impactent généralement :

- ▶ les différentes activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, l'exploitation minière et forestière...
- ▶ les biens à travers la destruction des établissements humains (infrastructures publiques, habitations...)
- ▶ la santé de l'homme avec l'apparition de pathologies comme les maladies de la peau, maladies respiratoires, pertes en vies humaines...

Le tableau ci-dessous permet d'établir clairement le lien entre les aléas et les risques identifiés dans le département du Noun :

Aléas	Risques
Élévation de température	Sécheresse, vents violents, feux de brousse, érosion, envahissement des criquets et chenilles.
Fortes précipitations	Inondation, épizooties, épidémies (choléra), glissement de terrain, éboulement de terrain, mouvement de terrain, écroulement de terrain.
Utilisation des intrants chimiques (engrais chimiques, pesticides)	Pollution chimique des eaux et des sols, épidémies de choléra.
Exploitation forestière	Déforestation.
Exploitation des carrières (artisanale et industrielle)	Ensablement, maladies respiratoires, émanation des poussières.
Déchets organiques (copeaux, sciure, boues de vidange...)	Pollution organique des eaux et des sols, maladies respiratoires et de la peau...

2. Les principaux impacts des aléas climatiques dans le Noun

Les aléas climatiques ont des impacts non seulement sur tous les secteurs d'activités du Noun, mais aussi sur la personne humaine.

► Impacts sur l'agriculture

Impacts des risques climatiques sur l'agriculture

Type de risques	Impacts
Inondation	Destruction des cultures Baisse du rendement de la production agricole Lessivage des sols Baisse de la fertilité des sols Attaque par les ravageurs
Sécheresse	Destruction des cultures Assèchement des bas-fonds pour le maraîchage Prolifération des ravageurs et des criquets Baisse de la fertilité des sols Instabilité du calendrier de l'activité agricole saisonnière
Vents violents	Destruction des végétaux
Feux de brousse	Destruction de la biomasse végétale Baisse de la fertilité des sols
Glissement/ Mouvement/ Écroulement de terrain	Dégradation des paysages Destruction des cultures
Erosion	Destruction des cultures Dégradation des sols
Pollution chimique	Contamination des sols et des eaux Contamination des récoltes

► **Impacts sur l'élevage y compris la pêche et l'aquaculture**

Impacts des risques climatiques sur L'élevage, la pêche et l'aquaculture

Type de risques	Impacts
Inondation	Destruction des étangs Perte des habitats des espèces Diminution des ressources halieutiques Augmentation des épizooties Baisse de la productivité animale Augmentation du taux de morbidité des animaux
Elevation de la température	Perturbation de l'habitat des espèces halieutiques sensibles à la température
Sécheresse	Diminution du pâturage Tarissement des points d'eaux, cours d'eau, des puits et bas-fonds Sous-alimentation du bétail, Augmentation du taux de morbidité des animaux
Vents violents	Destruction des enclos
Feux de brousse	Destruction du pâturage Fragilisation de l'habitat des animaux
Glissement/mouvement/ Ecoulement de terrain	Destruction du pâturage, Perte du bétail Fragilisation de l'habitat des animaux

► **Impacts sur l'exploitation forestière et minière**

Impacts des risques climatiques sur l'exploitation forestière et minière

Type de risques	Impacts
Inondation	Perte de la biodiversité
Elévation de la température	Rareté des produits forestiers non ligneux et du bois Energie Perte de la biodiversité/ couvert forestier
Vents violents	Destruction des arbres Perte de la biodiversité/ du couvert forestier
Feux de brousse	
Glissement / Mouvement/ Ecoulement de terrain	
Erosion	Perte de l'habitat des espèces et des étangs productifs Ensablement des lacs et réservoir

• Impacts sur l'environnement

Type de risques	Impacts
Inondation	Destruction du couvert végétal.
Sècheresse	Dégradation des sols, de la qualité de l'eau et de la vie aquatique Rareté des ressources en eau Destruction du pâturage Apparition des criquets ravageurs Emanation des poussières.
Erosion	Baisse de la fertilité des sols Destruction du couvert végétal Dégradation des fonctions des écosystèmes Pertes importantes de biodiversité Glissement/ mouvement/ écroulement de terrain
Exploitation minière et forestière	Dégradation des sols, de la qualité de l'eau, émission du CO2 Destruction de la couche d'ozone Destruction des végétaux, de l'habitat des animaux Perte de la biodiversité Diminution du couvert forestier Glissement/ mouvement/ écroulement de terrain
Glissement/ Mouvement/ Ecroulement de terrain	Modification du paysage (création des lacs ou des petites retenues d'eau, modification du fonctionnement de la circulation locale de l'eau et des sédiments)
Pollution chimique	Réchauffement ou dérèglement climatique Diminution de la couche d'ozone Pluie acide
Gestion des déchets	Contamination des cours d'eaux, des sols et de l'air Destruction de la faune et de la flore

► Impacts sur l'homme et sa santé

Type de risques	Impacts
Inondation	Expansion des maladies hydriques (choléra, amibiase, typhoïde...) Contamination et pollution des eaux Baisse de l'accès des populations à l'eau potable Famine Déplacement des populations Pertes en vies humaines
Elévation des températures	Expansion des maladies telles que la méningite, la fluorose, le paludisme et la rougeole Morbidity et mortalité élevée Affections cutanées et respiratoires Famine Déplacement des populations Faible accessibilité en bois énergie et en denrées alimentaires
Vents violents	Affections respiratoires (aiguës grippe, de la toux et du rhume) Affections oculaires
Feux de brousse	Pertes en vies humaines Brûlures à différents degrés
Glissement/ Mouvement/ Ecroulement de terrain	Raréfaction de l'eau potable Destruction des cultures Perte du bétail Maladies hydriques Destruction des habitations Perte en vies humaines
Pollution chimique	Eau impropre à la consommation Maladies hydriques, respiratoires et/ou de la peau Perte en vies humaines
Gestion des déchets	Maladie hydriques, respiratoires et dermatologiques

► **Impacts sur les infrastructures**

Type de risques	Impacts
Inondation	Ensablement et dysfonctionnement des systèmes d’assainissement Ensablement des barrages hydroélectriques Dégâts sur les installations industrielles
Vents violents	Destruction des habitations, des infrastructures de télécommunications, d’électricité et d’eau/ assainissement
Feux de brousse	
Glissement/ Mouvement/ Eroulement de terrain	
Gestion des déchets	Obstruction des canaux d’évacuation des eaux Inondations Enlaidissement des sites





Chapitre 3

Les bonnes pratiques à promouvoir

Le Cameroun a développé des mesures endogènes de lutte contre les changements climatiques, déjà pratiquées pour certaines par les populations du Noun, au côté des mesures exogènes déjà existantes et prônées par la communauté internationale.

1. Mesures endogènes à promouvoir dans le Noun

Les mesures endogènes prennent en compte toutes les bonnes pratiques agricoles, sanitaires, humaines (...) mises en place par les populations pour se prémunir des effets des risques climatiques dans leurs vies.

Ces bonnes pratiques endogènes comprennent à titre d'exemples : **la plantation d'arbres, le curage des rigoles, l'utilisation des foyers améliorés.**

Le tableau ci-dessous récapitule les mesures endogènes d'adaptation/ atténuation utilisées par les communautés du Noun.

Secteurs d'activités	Mesures endogène adaptation/ atténuation développés
Eau et assainissement	Utilisation des sacs remplis de terres pour éviter les inondations Aménagement des drains Curage des caniveaux et rigoles
Infrastructures	Utilisation des sacs remplis de terres pour éviter les inondations Aménagement mécaniques des bords des routes avec les moellons / pierres Interdiction de construire dans les zones à risque Plantation des arbres/ billonnage Utilisation des brises vents
Agriculture, pêche, Elevage	Utilisation des systèmes d'irrigation courante pour la pratique du maraîchage Utilisation des extraits des feuilles de papayers, de tabac, de piments pour lutter contre les insectes, les chenilles... Utilisation des semences améliorées adaptées Pratique de la transhumance à la recherche du pâturage Culture du fourrage Utilisation des semences améliorées Utilisation de la jachère Rotation des cultures Sensibilisation des populations sur les feux de brousse
Pollution chimique	Valorisation des déchets ménagers Sensibilisation à l'utilisation rationnelle des engrais chimiques Utilisation de la cendre Utilisation des urines de lapin pour lutter contre les termites et autres animaux ravageurs
Exploitations forestière et minière	Plantation des arbres Aménagement des réserves forestières Utilisation des foyers améliorés Normalisation et contrôle d'exploitation des arbres Restauration des sites d'exploitation des carrières



2. Mesures exogènes à promouvoir dans le Noun

Quelques mesures exogènes en lien avec les activités économiques développées dans le Noun sont présentées dans le tableau suivant :

Secteurs d'activités	Mesures exogènes adaptation/ atténuation développés
Agriculture, Elevage, Pêche	Mise en place des systèmes d'arrosage des plants Technique de micro-irrigation pour les cultures de contre saison Construction des points d'eaux, forages, puits... Choix de cultures plus résistantes à la sécheresse Utilisation des fertilisants plus respectueux de l'environnement Vulgarisation du biogaz Production et utilisation des biofertilisants
Santé, eau et assainissement	Baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires Aménagement des systèmes d'assainissement Epuración biologique des eaux Création du compost avec les déchets
Exploitations forestière et minière	Reboisement et Restauration des paysages forestiers Aménagement des réserves forestières Utilisation des foyers améliorés Normalisation et contrôle de l'exploitation minière Restauration des sites d'exploitation
Infrastructure et bâtiments	Définition des plans d'aménagement du territoire au niveau local Rénovation ou la construction de bâtiments mieux adaptés aux conditions climatiques extrêmes Construction de murs contre les inondations et de digues



► Conclusion

Quelques messages clés pour une gestion saine de l'environnement

En guise de conclusion, nous partageons avec vous quelques messages clés utiles pour une gestion saine de l'environnement :

GESTION DES DECHETS

- Evitez de jeter les déchets dans les caniveaux, sur les sols et/ ou dans les cours d'eaux



- Jetons les ordures dans les bacs à ordures



INONDATION/ GLISSEMENT DE TERRAIN

- Évitez de construire dans les zones marécageuses et/ ou à risques



- Menons des études topographiques avant tout projet de construction



FEUX DE BROUSSE

- Évitez d'allumer les feux de brousse à proximité des habitations ou pour des besoins d'agriculture



- Préconisons d'autres techniques culturales telles que l'alternance des cultures, la jachère...



DÉFORESTATION

- Réduisez la coupe d'arbres pour des besoins économiques



- Plantons des arbres pour une meilleure préservation de notre environnement
- Utilisons les foyers améliorés pour la cuisine



POLLUTION CHIMIQUE

- Limitez l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides



- Améliorons la qualité du sol en optant pour les techniques culturales telles que : la jachère améliorée, la rotation des cultures, l'association des cultures et la diversification des cultures
- Privilégions les intrants organiques (biofertilisants et bio pesticides)



Références bibliographiques

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) :

- 2021, Contributions Déterminée au Niveau National (CDN) révisé.
- 2015, Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC).

Nations Unies, Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (1992)

République du Cameroun, Loi N °96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement (1996).

Lexique des termes utilisés

Adaptation au CC	Ajustement des systèmes écologique, social et économique à un risque climatique constaté ou anticipé, à ses effets et ses impacts.
Atténuation des CC	Intervention humaine pour réduire à la source les émissions de gaz à effet de Serre, ou augmenter le stockage de ces gaz (puits).
Aléa	Un phénomène dangereux, une substance, une activité humaine ou condition pouvant causer des pertes en vies humaines, des blessures ou autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et de services, des perturbations socio-économiques ou des dommages à l'environnement.
Bas-fonds	Les fonds plats ou concaves des vallons et petites vallées dans les parties amont des réseaux de drainage
Changements climatiques	Des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables
Déforestation	Le terme utilisé pour décrire le processus de réduction de la surface des forêts, afin de la destiner à d'autres usages. Elle se manifeste le plus souvent par des coupes rases, non respectueuses des équilibres naturels, mais aussi par des incendies volontaires ou involontaires quasi permanents et visibles depuis l'espace.
Epizootie	Une épidémie qui touche des animaux de la même espèce ou d'espèces différentes, dans une région donnée. Tout comme pour une épidémie, une épizootie se caractérise par un grand nombre de cas dans un temps relativement restreint.
Gaz à effet de serre	Des constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et remettent le rayonnement infrarouge.
Haies brise-vent	Un alignement d'arbres ou d'arbustes dont le rôle est de protéger les cultures, les sols, les bâtiments, les animaux d'élevage ou les routes, des méfaits du vent
Risque	La combinaison de la probabilité d'occurrence d'un aléa et des conséquences pouvant en résulter sur les éléments vulnérables d'un milieu donné.

Equipe de rédaction

Pour le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)

Professeur BRING, Directeur de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles.
OBEN NDIOM FRANCOIS, Chargé d'Etudes N°2 Cellule de Suivi

Pour l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

NINGINI Paul, Administrateur Principal des Programmes.
ISSEKIN ONGMISSI Amandine, Assistante Principale des programmes.

Pour le Sultanat Bamoun

NJIFENJI Emmanuel Francis, Bureau Royal de Développement.
NJOYA NSAGOU Soulemanou Constant, Bureau Royal de Développement

Avec la collaboration Extérieure de :

Docteur TSAMA NJITAT Valérie, Consultante.



Pour plus d'informations :

Equipe d'Appui Technique de l'OIT
au Travail Décent pour l'Afrique
Centrale et Bureau de Pays pour le
Cameroun, la Guinée Equatoriale
et Sao Tomé et Príncipe

B.P. : 13 Yaoundé-Cameroun
Tél. : (+237) 222 50 52 00
Fax : (+237) 222 50 52 66
Email : yaounde@ilo.org
Site web : www.ilo.org/yaounde